

Agriculture | « Une convention qui permet d'écrire dans le temps l'Histoire du bio » Luc Servant vice-président de la Chambre régionale d'agriculture



Les Chambres d'agriculture France et Carrefour viennent de signer une convention de partenariat, ce lundi 3 juin, au cœur du Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine. « Une convention qui vise à développer et à structurer les filières françaises durables et équitables en agriculture biologique dans les territoires », selon les propos de Corinne Henry-Munoz, directrice des produits frais traditionnels de Carrefour. De leur côté, les Chambres d'agriculture espèrent ainsi une meilleure visibilité pour la production biologique...

« Grâce à cette convention, nous allons écrire dans le temps l'Histoire de l'agriculture biologique ! » Luc Servant, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture et président de l'instance consulaire de Charente-Maritime se dit « rassuré » en ce 3 juin, grâce à cette signature de convention avec Carrefour. En effet, « dorénavant, quand nous verrons des producteurs, nous serons en mesure de leur préciser quel volume et à quel prix Carrefour vendra leurs produits ». Très « heureux » de signer cette convention, il estime que la démarche de Carrefour va « dans le bon sens », celui de faire perdurer dans le temps la filière biologique.

« Dynamiser le marché du bio »

Ce texte vise à « répondre aux attentes des consommateurs pour des produits issus de l'agriculture biologique française et de proximité, favoriser les conversions en AB, contribuer à la structuration des filières françaises durables et équitables en agriculture biologique dans les territoires, permettre une répartition équitable de la valeur ajoutée aux différents maillons des filières agricoles et alimentaires et, enfin, créer et sécuriser de nouveaux débouchés générateurs de valeurs pour les agriculteurs et les territoires », tiennent à préciser les deux parties. Aujourd'hui, Carrefour travaille avec 18 000 producteurs représentant différentes filières agroécologiques. « Nous vendons des kiwis sans pesticides par exemple », souligne la directrice des produits frais traditionnels. Toujours dans cette même philosophie, le groupe de Grande Distribution vient de lancer un manifeste de la bio avec pour leitmotiv « une agriculture gourmande, de terroir et pour tous afin de dynamiser le marché du bio ».



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 04/06/2019

[Url de cet article](#)